



**Coopération technique
entre pays en développement**

Distr.
LIMITÉE

TCDC/10/L.3
7 mai 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DE HAUT NIVEAU POUR L'EXAMEN DE
LA COOPÉRATION TECHNIQUE ENTRE PAYS
EN DÉVELOPPEMENT
Dixième session
New York, 5-9 mai 1997

PROJET DE RAPPORT

Rapporteur : M. Sandagdorj ERDENEBILEG (Mongolie)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 9	3
II. PARTICIPATION À LA SESSION ET ORGANISATION DES TRAVAUX	10 - 24	4
A. Date et lieu de la session	10 - 11	4
B. Participation [au 7 mai 1997]	12 - 19	4
C. Ouverture de la session et élection du président	20 - 21	6
D. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	22	6
E. Élection des membres du bureau autres que le Président	23 - 24	7
III. RAPPORTS SUR L'APPLICATION		
A. Déclaration de l'Administrateur associé du Programme des Nations Unies pour le développement		
B. Présentation des rapports par le Directeur du Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement : principales conclusions		

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
IV. RÉSUMÉ DU DÉBAT GÉNÉRAL		
A. Généralités		
B. Examen des progrès réalisés dans l'application . . du Programme d'action de Buenos Aires et des décisions prises par le Comité de haut niveau en application des recommandations de la Commission Sud		
C. Progrès réalisés dans la mise en oeuvre des nouvelles orientations de la coopération technique entre pays en développement		
D. Monographies sur certaines expériences de CTPD . .		
E. Examen des rapports de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement		
V. ADOPTION DU RAPPORT		
A. Rapport du Président du Groupe de travail au Comité de haut niveau		
B. Vues formulées après l'adoption des décisions . .		
C. Ordre du jour provisoire de la onzième session du Comité de haut niveau		
D. Projet de rapport du Comité de haut niveau		
VI. CLÔTURE DE LA SESSION		
A. Déclaration finale de l'Administrateur associé du Programme des Nations Unies pour le développement		
B. Déclaration finale du Président		
<u>Annexes</u>		
I. Décisions adoptées par le Comité de haut niveau à sa dixième session		
II. Liste des documents dont le Comité de haut niveau était saisi à sa dixième session		

I. INTRODUCTION

1. Conformément à la recommandation 37 du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en oeuvre de la coopération technique entre pays en développement¹, que l'Assemblée générale a fait sienne dans sa résolution 33/134 du 19 décembre 1978, une réunion de haut niveau de tous les États qui participent aux travaux du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'est tenue à Genève du 26 mai au 2 juin 1980 afin de mener à bien l'examen intergouvernemental global de la coopération technique entre pays en développement (CTPD) dans le cadre du système des Nations Unies pour le développement. À sa trente-cinquième session, l'Assemblée générale a examiné le rapport de la première session de l'organe intergouvernemental². Dans sa résolution 35/202 du 16 décembre 1980, elle a décidé que la Réunion de haut niveau prendrait désormais le nom de Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement et a prié l'Administrateur du PNUD de convoquer la session suivante du Comité en prenant les mêmes dispositions relatives à l'organisation et aux procédures que pour la session de la Réunion de haut niveau.

2. Le Comité de haut niveau a tenu sa deuxième session à New York du 1er au 8 juin 1981 et son rapport³ a été examiné par l'Assemblée générale à sa trente-sixième session. Conformément à la décision que le Comité avait prise à sa deuxième session, et comme l'Assemblée générale en était convenue à sa trente-sixième session, le Comité a mené les travaux de sa troisième session en séance plénière et dans le cadre d'un seul groupe de travail, pratique qui a été suivie lors des sessions ultérieures.

3. Le Comité de haut niveau a tenu sa troisième session à New York du 31 mai au 6 juin 1983 et son rapport⁴ a été examiné par l'Assemblée générale à sa trente-huitième session.

4. La quatrième session s'est tenue à New York du 28 mai au 3 juin 1985. L'Assemblée générale a examiné le rapport du Comité⁵ à sa quarantième session.

5. La cinquième session s'est tenue à New York du 18 au 22 mai 1987 et le rapport du Comité⁶ a été adopté le 27 mai 1987. L'Assemblée générale a examiné ce rapport à sa quarante-deuxième session.

6. La sixième session s'est tenue à New York du 18 au 22 septembre 1989 et le rapport du Comité⁷ a été adopté le 29 septembre 1989. L'Assemblée générale a examiné ce rapport à sa quarante-quatrième session.

7. La septième session s'est tenue à New York du 28 au 31 mai 1991 et le rapport du Comité⁸ a été adopté le 6 juin 1991. L'Assemblée générale a examiné ce rapport à sa quarante-sixième session.

8. La huitième session s'est tenue à New York du 25 au 28 mai 1993 et le rapport du Comité⁹ a été adopté le 4 juin 1993. L'Assemblée générale a examiné ce rapport à sa quarante-huitième session.

9. La neuvième session s'est tenue à New York du 30 mai au 2 juin 1995. L'Assemblée générale a examiné le rapport du Comité¹⁰ à sa cinquantième session.

/...

II. PARTICIPATION À LA SESSION ET ORGANISATION DES TRAVAUX

A. Date et lieu de la session

10. Le Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement a tenu sa dixième session à New York du 5 au 9 mai 1997.

11. Conformément au paragraphe 3 de la résolution 35/202 de l'Assemblée générale, la session a été convoquée par l'Administrateur du PNUD qui a pris les dispositions habituelles concernant l'organisation et les procédures.

B. Participation [au 7 mai 1997]

12. Les États Membres ci-après, qui participent aux travaux du PNUD, étaient représentés à la session :

Afrique du Sud	Fédération de Russie	Ouzbékistan
Algérie	Fidji	Pakistan
Allemagne	France	Paraguay
Arabie saoudite	Gambie	Pays-Bas
Argentine	Ghana	Pérou
Arménie	Guyana	Philippines
Autriche	Haïti	République arabe syrienne
Bangladesh	Inde	République de Corée
Bolivie	Indonésie	République-Unie de Tanzanie
Brésil	Iran (République islamique d')	Sainte-Lucie
Burkina Faso	Irlande	Sénégal
Burundi	Jamaïque	Singapour
Chili	Japon	Suède
Chine	Kirghizistan	Thaïlande
Colombie	Lesotho	Togo
Costa Rica	Liban	Trinité-et-Tobago
Cuba	Malaisie	Tunisie
Djibouti	Mali	Turquie
Égypte	Malawi	Ukraine
El Salvador	Maroc	Uruguay
Émirats arabes unis	Mexique	Venezuela
Équateur	Mongolie	Viet Nam
Espagne	Mozambique	Zambie
États-Unis d'Amérique	Myanmar	Zimbabwe
Ex-République yougoslave de Macédoine	Niger	
	Nigéria	

13. En outre, le représentant de la Mission permanente d'observation de la Suisse auprès de l'ONU, qui participe aussi aux travaux du PNUD, a pris part à la session.

14. Les commissions régionales ci-après s'étaient fait représenter :

Commission économique pour l'Europe (CEE);

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP);

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

15. Les organismes des Nations Unies ci-après s'étaient fait également représenter :

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED);

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD);

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE);

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP);

Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat).

16. Les représentants des institutions spécialisées et des organisations apparentées ci-après ont participé à la session :

Organisation internationale du Travail (OIT);

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);

Organisation mondiale de la santé (OMS);

Union postale universelle (UPU);

Organisation maritime internationale (OMI);

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI);

Fonds international de développement agricole (FIDA).

17. Étaient représentées à la session les organisations intergouvernementales ci-après qui avaient reçu une invitation permanente à participer en qualité d'observateurs aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale :

Organisation de la Conférence islamique (OCI);

Organisation de l'unité africaine (OUA);

Organisation des États américains (OEA);

Organisation panaméricaine de la santé (OPS);

Secrétariat du Forum du Pacifique Sud;

Système économique latino-américain (SELA).

18. Ont participé à la session en qualité d'observateurs les représentants des organisations intergouvernementales ci-après :

Institut interaméricain de la coopération pour l'agriculture (IICA);

Institut de recherche statistique, économique et sociale pour les pays islamiques;

Organisation arabe pour le développement de l'agriculture de l'OIC.

19. Comme l'Administrateur du PNUD l'avait proposé dans le rapport qu'il avait présenté à l'Assemblée générale à sa trente-quatrième session (A/34/415, par. 7), proposition que l'Assemblée avait approuvée par sa résolution 34/117 du 14 décembre 1979, les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social ont été invitées. Étaient représentées à la session les organisations ci-après :

[à insérer]

C. Ouverture de la session et élection du président

(Points 1 et 2 de l'ordre du jour)

20. La dixième session du Comité de haut niveau a été ouverte par le Président de la neuvième session, M. Soemadi D. M. Brotodiningrat (Indonésie).

21. M. Momodou Kebba Jallow, Représentant permanent de la Gambie auprès de l'Organisation des Nations Unies, a été élu président du Comité par acclamation.

D. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 4 de l'ordre du jour)

22. Le Comité de haut niveau a adopté l'ordre du jour (TCDC/10/L.1) et l'organisation des travaux (TCDC/10/L.2). Un débat général sur les points 5, 6 et 7 s'est tenu en séance plénière du 5 au 9 mai. Le Groupe de travail, qui a commencé ses travaux le 7 mai, a été chargé de procéder à l'examen de fond des points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour et de présenter des recommandations au Comité. Pour la liste des documents dont le Comité était saisi à sa dixième session, voir annexe II au présent rapport.

E. Élection des membres du Bureau autres que le Président

(Point 3 de l'ordre du jour)

23. Les membres ci-après du Bureau ont été élus par acclamation :

Vice-Présidents : Mme M. Patricia Durrant (Jamaïque)

Mme Helen Browne (Irlande)

Rapporteur : M. Sandagdorj Erdenebileg (Mongolie)

24. Le Comité de haut niveau a approuvé la recommandation du Président tendant à confier à Mme Patricia Durrant (Jamaïque) les fonctions de président du Groupe de travail. Il a ensuite décidé de lui confier également les fonctions de rapporteur.

III. EXAMEN DES RAPPORTS

A. Déclaration de l'Administrateur associé du Programme des Nations Unies pour le développement

[TCDC/10/L.3/Add.1]

B. Présentation des rapports par le Directeur du Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement : principale conclusions

[TCDC/10/L.3/Add.1]

IV. RÉSUMÉ DU DÉBAT GÉNÉRAL

[à insérer]

V. ADOPTION DU RAPPORT

A. Rapport du Président du Groupe de travail au Comité de haut niveau

... À sa ... séance, le ... mai 1997, le Comité de haut niveau a examiné le rapport que lui avait présenté le Président de son groupe de travail. Dans ce rapport, le Groupe de travail recommandait l'adoption de trois projets de décision. Les décisions ont été adoptées à la ... séance. On en trouvera le texte dans l'annexe I au présent rapport (décisions 10/1, 10/2 et 10/3).

B. Vues formulées après l'adoption des décisions

[à insérer]

C. Ordre du jour provisoire de la onzième session du Comité de haut niveau

[à insérer]

D. Projet de rapport du Comité de haut niveau

... Le Comité de haut niveau a autorisé son rapporteur à terminer son rapport, en tenant compte de tous les amendements apportés et observations faites par les délégations.

VI. CLÔTURE DE LA SESSION

A. Déclaration finale de l'Administrateur associé du Programme des Nations Unies pour le développement

[à insérer]

B. Déclaration finale du Président

[à insérer]

Notes

¹ Rapport de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, Buenos Aires, 30 août-12 septembre 1978 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.78.II.A.11 et rectificatif), chap. I.

² Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 39 (A/35/39 et Corr.1).

³ Ibid., Trente-sixième session, Supplément No 39 (A/36/39).

⁴ Ibid., Trente-huitième session, Supplément No 39 (A/38/39).

⁵ Ibid., Quarantième session, Supplément No 39 (A/40/39).

⁶ Ibid., Quarante-deuxième session, Supplément No 39 (A/42/39).

⁷ Ibid., Quarante-quatrième session, Supplément No 39 (A/44/39).

⁸ Ibid., Quarante-sixième session, Supplément No 39 (A/46/39).

⁹ Ibid., Quarante-huitième session, Supplément No 39 (A/48/39).

¹⁰ Ibid., Cinquantième session, Supplément No 39 (A/50/39).

ANNEXE I

Décisions adoptées par le Comité de haut niveau à sa dixième session

[à insérer]

ANNEXE II

Liste des documents dont le Comité de haut niveau était saisi
à sa dixième session

[à insérer]
